

INFORMATIONS PRATIQUES

BPJEPS Animation Culturelle MONTPELLIER

Dates à retenir :

Information collective	septembre 2022	Début de formation	28 novembre 2022
Tests de sélection	Octobre 2022	Fin de formation	7 novembre 2023
Limite pour dépôt des dossiers de candidatures	octobre 2022		

MODALITÉS D'ACCÈS EN FORMATION ET PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation :

Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme

Attester d'une expérience d'animation de 200h minimum ou être titulaire d'un diplôme figurant dans la liste « dispenses et équivalences » en annexe V de l'arrêté du 27 février 2017 portant création de la mention « animation culturelle » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animateur ».

Réussir les épreuves de sélection :

Écrit (2h), épreuve d'activité collective (2h), oral (30min)

TARIFS

Frais d'inscription	80€
BP JEPS	8379€
CC ACM	1197€
CS AMAP	1197€

QUELQUES CHIFFRES

En 2020

Taux d'obtention au diplôme d'État : 91%

Taux de certification partielle : 9%.

Nombre de places : 20

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

Cette formation est éligible au CPF : code 238249

Vous êtes demandeur d'emploi : votre formation peut être financée dans le cadre du programme régional de formation (PRF) de la région Occitanie. Bon de commande PRF : 19005391842_3

Vous êtes dans une autre situation: de nombreuses aides sont possibles. Contactez-nous !

CONTACTS IMPORTANTS

Modalités, inscriptions et aspects administratifs : accueil@cemea-occitanie.org

Coordinateur pédagogique : Baptiste GRANDJEAN bgrandjean@cemea-occitanie.org

Référente Handicap sur site : Fabienne CHATELARD fchatelard@cemea-occitanie.org